

APPEL A CANDIDATURE - BILLETTERIE PARIS 2024 CLUB A IMPACT 24+ GRAND EST

CONTEXTE : Construire ensemble l'Héritage voulu par Paris 2024

Parmi les premières collectivités labellisées « Terre de Jeux », le 12 décembre 2019, la Région Grand Est a souhaité pouvoir y démontrer son engagement à mener des actions concrètes – et adaptées à tous les échelons territoriaux – pour faire vivre les émotions des Jeux sous l'axe « **Célébration** », mettre plus de sport dans la vie quotidienne de sa population sous l'axe « **Héritage** », et valoriser les partenaires sportifs du territoire sous le volet « **Engagement** ».

L'ambition première de la Région autour de cette dynamique sportive des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP), est de porter à la connaissance des habitants l'identité sportive de leur territoire, de les faire participer à la ferveur générale et vibrer autour de leurs sportifs. Mais dans une stratégie citoyenne plus large, la volonté régionale, au-delà du sport compétitif, est avant tout de promouvoir les bienfaits d'une activité physique régulière, comme vecteur de santé publique, et de valoriser toute la diversité des disciplines accessibles et le dynamisme du tissu sportif local.

C'est donc avant tout sous l'objectif d' « Héritage » que la Région a décidé de déployer des actions tant en faveur de ses publics cibles des jeunes de 15 à 29 ans, qu'à destination de ses partenaires que sont les ligues et clubs sportifs.

Pour mettre en œuvre sa labellisation « Terre de Jeux 2024 » autour d'une vision du Sport à 360°, l'engagement régional se traduit d'ores et déjà par :

- un **Collectif Lycéens Grand Est 2024** qui propose à 50 binômes fille/garçons de suivre un parcours autour des valeurs éducatives du Sport et de l'Olympisme
- une stratégie transverse en faveur de la **santé des jeunes** de 15 à 29 ans
- un accompagnement dans la **féminisation** des instances sportives
- des critères d'**éco-responsabilité** dans les dispositifs d'intervention de la politique sportive régionale

Egalement partenaire de Paris 2024 dans le cadre du Relais de la Flamme qui traversera son territoire du 26 au 30 juin et le 13 juillet 2024, la Région Grand Est a bénéficié d'une billetterie spécifique qu'elle a souhaité avant tout mettre au profit de ceux qui lui permettent de développer ces différentes actions, mais aussi qui illustrent au quotidien une offre sportive dynamique, variée et attractive sur son territoire.

OBJECTIF : Valoriser les bénévoles des clubs amateurs, qui contribuent à faire du Grand Est un territoire sportif

Au titre de la politique sportive régionale, le partenariat avec les clubs se traduit essentiellement autour du haut niveau, avec un critère d'éligibilité rattaché au niveau de compétition d'un minimum national.

Mais en dehors de cette élite, la majorité des quelques 14 000 clubs du Grand Est développe une vraie dynamique sportive de territoire en proposant une offre de pratique loisirs, à destination de publics variés, toutes catégories d'âge, notamment autour du sport santé, en défendant les valeurs du Sport, la mixité, l'insertion, un comportement écoresponsable, etc.

La Région souhaite récompenser les bénévoles engagés au quotidien dans cette perspective en lançant un appel à candidature via les ligues et comités sportifs régionaux autour de la thématique « **En quoi votre club prépare l'impact positif de Paris 2024 ?** ».

Les bénévoles les plus méritants seront invités par la Région à assister à 4 (soit 4 places offertes par club) à une épreuve olympique ou paralympique (les frais de déplacement restant à leur charge).

CRITERES de l'appel à candidature

➤ Structures éligibles

La Région destine cette opération de billetterie « Club à impact 24+ Grand Est » à tous les **clubs amateurs rattachés à une fédération olympique**, et ayant leur siège dans le Grand Est.

Sont exclus de cet Appel à Candidature les clubs bénéficiant d'un soutien régional au titre des Clubs de haut niveau sur les saisons 2022-2023 et/ou 2023-2024.

Dans une **volonté de totale mixité des publics**, tous les dispositifs régionaux sont ouverts tant aux sportifs valides qu'en situation de handicap.

La Région Grand Est n'envisage donc pas d'opération de billetterie spécifique en faveur de structures spécialisées dans l'accueil de publics en situation de handicap mais s'assurera que des sportifs handisport ou sport adapté ainsi que des encadrants de clubs handisport ou de sections parasportives bénéficient des opérations de billetterie à destination des licenciés et bénévoles du mouvement sportif régional.

➤ Territoire éligible

Cet appel à candidature s'adresse aux structures éligibles ayant leur siège et déployant leur action en Grand Est.

La billetterie offerte aux sélectionnés sera rattachée à des épreuves des Jeux Olympiques et Paralympiques qui se dérouleront en Région parisienne mais aussi à Lille.

Les frais de déplacement resteront à la charge des bénéficiaires.

DETAIL des CANDIDATURES

Au titre de cette offre de billetterie, la Région souhaite avant tout récompenser les **bénévoles** de clubs, pour leur investissement quotidien en faveur de l'attractivité sportive de notre territoire.

Leur réponse à la question « **En quoi votre club prépare l'impact positif de Paris 2024 ?** » devra intégrer des exemples d'actions concrètes mises en œuvre et des précisions sur les publics bénéficiaires.

Thématiques

- ✓ Féminisation de la pratique sportive
- ✓ Incitation à l'activité physique chez les jeunes, avec des actions de sensibilisation à destination des non-licenciés
- ✓ Apprentissages du sport santé : nutrition, prévention des blessures, maladies cardio
- ✓ Sensibilisation à un comportement écoresponsable
- ✓ Actions de préservation des ressources naturelles
- ✓ Accessibilité de la pratique sportive dans les territoires les plus éloignés
- ✓ Accueil de personnes en situation de handicap
- ✓ Développement d'APS en milieu professionnel
- ✓ Faciliter l'insertion par le Sport
- ✓ Participation active à l'animation du territoire
- ✓ Maillage territorial : ententes, collaborations entre clubs...
- ✓ Autre

Pour chaque thématique, le club pourra présenter jusqu'à 3 actions sous forme de pitch de 5 lignes maximum, et préciser la typologie des bénéficiaires (plusieurs réponses possibles) :

- Tous publics
- Femmes
- Séniors
- Jeunes de 4 à 14 ans
- Jeunes de 15 à 29 ans
- Personnes en situation de handicap
- Personnes vulnérables et exposées à des facteurs d'exclusion
- Autre

CRITERES DE SELECTION des candidatures

Les candidatures devront être déposées en ligne via le questionnaire GoogleForms.....

Un comité de sélection sera composé :

- du Vice-Président Jeunesse et Sports de la Région Grand Est
- de l'élu régional délégué aux Jeux Olympiques et Paralympiques
- du Président et des vice-présidentes de la Commission Jeunesse et Sport
- d'agents de la Direction de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement de la Région Grand Est
- d'agents d'autres services de la Région aux compétences liées aux thématiques définies précédemment (DEBC, Ruralité, Santé)

Les candidatures seront sélectionnées selon l'exemplarité du dossier, le nombre d'actions menées, leur originalité et le nombre de publics bénéficiaires.

La Région s'attachera également à une bonne répartition territoriale sur tout le Grand Est et par discipline, des **100 clubs bénéficiaires**.

Les candidatures non-retenues pourront néanmoins se voir offrir des places pour assister à des rencontres sportives dans le Grand Est, en dehors des Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024

CALENDRIER PREVISIONNEL

